

Rapport au conseil d'administration de Santé Québec sur l'application de la Politique portant sur le protocole de mise sous garde en établissement

Gardes préventives, provisoires et autorisées en établissement	Hôpital Charles-Le Moyne	Hôpital du Haut-Richelieu	CHSLD/MDAMA	TOTAL
T1 (1er avril au 30 juin)				
Mises sous garde préventive appliquées	334	73	0	407
Demandes de mises sous garde provisoire présentées au tribunal par l'établissement au nom d'un médecin ou d'un autre professionnel qui exerce dans ses installations	72	45	0	117
Mises sous garde provisoire ordonnées par le tribunal	59	41	0	100
Demandes de mises sous garde en vertu de l'article 30 du Code civil présentées au tribunal par l'établissement (incluant les demandes de renouvellement)	52	30	0	82
Mises sous garde autorisées par le tribunal en vertu de l'article 30 du Code civil (incluant le renouvellement d'une garde autorisée)	42	28	0	70
Gardes préventives, provisoires et autorisées en établissement	Hôpital Charles-Le Moyne	Hôpital du Haut-Richelieu	CHSLD/MDAMA	TOTAL
T2 (1er juillet au 30 septembre)				

Mises sous garde préventive appliquées	364	96	0	460
Demandes de mises sous garde provisoire présentées au tribunal par l'établissement au nom d'un médecin ou d'un autre professionnel qui exerce dans ses installations	99	59	0	158
Mises sous garde provisoire ordonnées par le tribunal	90	57	0	147
Demandes de mises sous garde en vertu de l'article 30 du Code civil présentées au tribunal par l'établissement (incluant les demandes de renouvellement)	71	44	0	115
Mises sous garde autorisées par le tribunal en vertu de l'article 30 du Code civil (incluant le renouvellement d'une garde autorisée)	60	43	0	103
Gardes préventives, provisoires et autorisées en établissement	Hôpital Charles-Le Moyne	Hôpital du Haut-Richelieu	CHSLD/MDAMA	TOTAL
T3 (1er octobre au 31 décembre)				
Mises sous garde préventive appliquées	290	70	0	360
Demandes de mises sous garde provisoire présentées au tribunal par l'établissement au nom d'un médecin ou d'un autre professionnel qui exerce dans ses installations	87	55	0	142

Mises sous garde provisoire ordonnées par le tribunal	71	48	0	119
Demandes de mises sous garde en vertu de l'article 30 du Code civil présentées au tribunal par l'établissement (incluant les demandes de renouvellement)	79	46	0	125
Mises sous garde autorisées par le tribunal en vertu de l'article 30 du Code civil (incluant le renouvellement d'une garde autorisée)	71	39	0	110
Gardes préventives, provisoires et autorisées en établissement	Hôpital Charles-Le Moyne	Hôpital du Haut-Richelieu	CHSLD/MDAMA	TOTAL
T4 (1er janvier au 31 mars)				
Mises sous garde préventive appliquées	315	80	0	395
Demandes de mises sous garde provisoire présentées au tribunal par l'établissement au nom d'un médecin ou d'un autre professionnel qui exerce dans ses installations	71	68	0	139
Mises sous garde provisoire ordonnées par le tribunal	58	66	0	124
Demandes de mises sous garde en vertu de l'article 30 du Code civil présentées au tribunal par l'établissement (incluant les demandes de renouvellement)	56	53	0	109

Mises sous garde autorisées par le tribunal en vertu de l'article 30 du Code civil (incluant le renouvellement d'une garde autorisée)	44	40	0	84

Titre	Total Région T1-T4
Mise sous garde préventive appliquée	1622
Demands de mises sous garde provisoire	556
Mises sous garde provisoire ordonnée par le tribunal	490
Demands de mises sous garde en vertu de l'article 30 du Code civil**	431
Mises sous garde autorisées par le tribunal en vertu de l'article 30 du Code civil***	367